

JOURNAL DE MONACO

52 numéros par an.

POLITIQUE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Bureaux : rue de Lorraine

PARAISANT LE DIMANCHE.

AVIS :

Les lettres et envois non
affranchis seront refusés.

AVIS :

Les manuscrits non insérés
ne seront pas rendus.

(UN NUMÉRO DÉTACHÉ 95 CENTIMES.)

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction du Journal, s'adresser à M. Eusèbe Lucas, rédacteur en chef à Monaco (Principauté).

ABONNEMENTS :

	Un An	Six mois	Trois mois		Un An	Six mois	Trois mois
Principauté	42 fr.	6 fr. » c.	3 fr. » c.	Allemagne	43 fr.	6 fr. 50 c.	3 fr. 25 c.
Piémont et Etats-Romains	43 »	6 » 50 »	3 » 25 »	Autriche	44 »	7 » » »	3 » 50 »
Italie	44 »	7 » » »	3 » 50 »	Angleterre et Belgique	47 »	8 » 50 »	4 » 25 »
France	45 »	7 » 50 »	3 » 75 »	Les abonnements comptent du 1 ^{er} et du 15 de chaque mois.			

ANNONCES. — 25 cent. la ligne — On traite de gré à gré pour les autres insertions.

AVIS

Les personnes dont l'abonnement est expiré sont priées de le renouveler afin d'éviter un retard dans l'envoi du journal.

A l'avenir, notre feuille prendra le simple titre de : Journal de Monaco.

Monaco, le 15 Mai 1859.

Depuis huit jours, l'armée française d'Italie est presque tout entière réunie dans les plaines du Piémont ; le silence précurseur des grands orages règne de ses camps à ceux de l'armée de l'Autriche, et nous attendons à chaque instant le premier coup de canon d'une collision terrible.

L'agitation est extrême autour de nous. Fiévreuse, palpitante d'espérances et d'inquiétudes, l'Italie ne vit qu'en elle-même en ce moment, et tous ses regards convergent vers un point unique. Nous-mêmes, en songeant aux milliers de poitrines qui saignent peut-être en ce moment sur les champs de bataille, aux trônes qui chancellent, à l'esprit national qui fermente, à la grandeur de la lutte, nous éprouvons toutes les angoisses de ces ardentés péripéties.

Aussi est-ce avec bonheur qu'en redescendant vers les intérêts particuliers dont nous sommes l'organe, nous trouvons autour de nous une population calme, vivant en dehors de ces agitations, et n'ayant rien de plus direct avec elles que les sympathies qu'elles lui inspirent.

En ce moment d'attente universelle, nous ne saurions négliger de constater cette tranquillité de la Principauté. Sa faiblesse en tire une force, ses droits une consécration incontestable, et cette force et ce droit sont ce qu'elle devait attendre, pour sa part, de la crise sanglante du moment. Si l'on y songe en effet, le voisinage d'une aussi grande lutte laissée rarement sans troubles les territoires limitrophes, quels qu'ils

soient ; c'est l'étincelle électrique qui embrase à l'infini, et par qui le germe brusquement réchauffé des antagonismes politiques éclôt subitement. En pareil cas, tout, jusqu'à la notification de la neutralité même d'un état, témoigne des mesures que sa conservation réclame contre les opinions intérieures qui la combattent.

Sans vouloir établir une comparaison entre les grandes puissances et le peu d'importance de la Principauté ; sans vouloir nier que les éléments d'antagonisme d'un pays soient toujours proportionnels à l'étendue de son territoire, nous prétendons que du moment qu'ils y peuvent exister, ils peuvent présenter des complications relativement aussi dangereuses pour le chef qui le gouverne.

Or, que remarque-t-on dans la Principauté ? Que c'est précisément sur l'estime et l'affection unanimes des sujets pour le Souverain, que repose sa tranquillité. Les sentiments de discorde, même les simples divergences d'opinions ne s'y sont pas montrées jusqu'ici. Le Gouvernement de S. A. continue son action paternelle au milieu des bruits retentissants du moment, sans obstacle et sans sourde pression à son entour. Aucune baïonnette, aucun vestige armé de l'autorité ne lui sont nécessaires ; la loyauté et la confiance sont les gages réciproques et le mobile de tous les actes de l'Etat.

Il ne saurait en être autrement dans un pays où le plus lourd et le plus cruel des impôts, l'impôt du sang n'existe pas, et où ce privilège si précieux est accompagné d'autres privilèges. Tandis que tout autour d'elle, la jeunesse va mourir ; que le deuil se présente à la porte des familles ; que la misère et la souffrance peuvent devenir le lot du plus grand nombre ; que la guerre, enfin, va frapper la plupart des familles ignorant la grandeur de son principe, la Principauté jouit des bienfaits inaltérables de sa modeste indépendance. Chez elle, la famille n'a d'autre préoccupation que celle du travail ; l'état que celle du progrès ; et l'honneur d'avoir servi la France sur ses plus glorieux champs de bataille, la garantirait, au besoin, de toute accusation de pusillanimité.

Cette tranquillité, ce calme dont jouit le pays, lui sont chers. Il y tient de toute la force d'un attachement traditionnel, de toute la conviction que lui donnent les bienfaits qu'il en retire. Il n'est ambitieux et ne demande rien de plus, il ne veut rien de moins. Il sent qu'il y a dans sa constitution actuelle, dans l'impulsion donnée par le Prince Charles III à son Gouvernement, des éléments sérieux d'avenir ; il sent que nulle autre situation politique ne pourrait remplacer la sienne ; son vœu est donc de la garder, et ce vœu étant un droit, puisqu'il est un sentiment populaire, sa voix s'élève pour le formuler. L'importance à ses yeux n'en est point secondaire, puisque toute sa vie s'y résume, et nous ne comprendrions pas que, placé à ce point de vue d'intérêt national sur le même terrain que des Etats plus puissants, il se tût quand ceux-ci cherchent hautement à établir l'incontestabilité de leurs droits.

Un Orateur dont les opinions politiques ne sont pas les nôtres, mais dont le talent est incontestable, disait dernièrement au Corps Législatif de France à propos des événements actuels, « que le droit devenait auguste en demeurant aux mains du faible ! » C'est ainsi que nous l'avions compris en acceptant la mission de le faire valoir ici ; c'est d'une pensée identique que nous vient notre conviction de gagner à la Principauté les sympathies généreuses de tout ce qui porte un cœur élevé.

Au reste, si l'erreur d'un gouvernement voisin nous oblige à nous plaindre sans relâche d'un empiètement momentané, c'est là notre seule récrimination : nous n'avons en dehors de ce juste grief, ni appréhension, ni inquiétude. Libres, heureux, ne cherchant qu'à rester ce que nous sommes, contemplant de nos rivages tranquilles la lutte engagée pour l'indépendance de l'Italie centrale, nous faisons des vœux pour la réalisation prochaine du bonheur qui doit résulter pour des peuples frères, d'un état de choses basé sur la liberté, l'ordre et le progrès.

Le journal *L'Armonia*, en citant notre article du 1^{er} Mai dernier, nous recommande de ne pas gâter notre cause en l'exagérant, et de ne pas confondre « le droit avec l'importance. »

Nous reconnaissons toute la bienveillance de l'observation, sans demeurer convaincus de sa justesse. Qu'est-ce que l'importance, relativement au droit? Une conséquence, non un principe. Ce n'est pas le droit qui découle de l'importance, mais bien l'importance qui découle du droit. Or, le droit est un pour tous. Il importe donc peu qu'il s'applique au faible ou au fort. Il ne saurait perdre de son intégrité sans cesser d'être le droit, sans devenir l'arbitraire, et l'importance qui s'y rattache est une comme lui, puisqu'elle en est la conséquence.

Entre l'état prépondérant qui combat pour le rétablissement d'un privilège, et l'état faible ou opprimé qui en réclame le respect, la différence n'est qu'une question de fait; la lutte du premier consacre la protestation du second, et cette protestation, considérée comme ressource extrême, est un moyen du droit à qui l'on doit en reconnaître toute la force.

L'enfant qui réclame la protection de la loi pour son patrimoine légitime n'est-il pas protégé par elle de préférence au tuteur infidèle qui abuse de sa position pour spolier? La faiblesse de la victime, au lieu d'être un obstacle, n'est-elle pas un titre de plus à l'appui dont elle a besoin, et son droit ne s'augmente-t-il pas, en équité, de toute l'importance qu'il prend aux yeux des honnêtes gens?

Or, c'est l'intégrité du patrimoine de ses neuf siècles d'existence, que la Principauté réclame. C'est son avenir dans son passé, joyau des vieux temps dont rien n'a terni l'éclat jusqu'ici, dont elle est fière, et qu'elle compte employer sans bruit et sans vergogne à sa modeste prospérité. Serait-il juste que, parce qu'elle est un état faible, la main qui le lui arrache sous prétexte de l'aider à le porter, n'eût pas à se préoccuper de son larcin? Et de ce que sa nationalité n'a qu'une valeur, une importance relatives, s'en suit-il qu'il le soit à la merci de la main même qui proclame et défend ailleurs la virtualité qui la constitue? A notre sens, il y a là un dommage qui équivaut à tout autre, et c'est notre devoir de l'y comparer. Il n'y pas deux sortes de droits, comme il n'y a pas deux sortes de libertés. Ceux d'un petit peuple ont la même valeur que ceux des autres puissances, et lorsqu'ils réclament simplement leur place au soleil, on aurait tort de laisser penser qu'ils sont trop peu de chose pour être pris en sérieuse considération.

CHRONIQUE LOCALE

Il n'y aura pas réception au Palais, Dimanche soir, 15 Mai.

Par Ordonnance en date du 12 de ce mois, le Prince a fait grâce au Sieur Dominique Manéra du reste de la peine de deux années d'emprisonnement à laquelle il avait été condamné par arrêt du Tribunal Criminel de Monaco, pour participation à l'échauffourée du 4 février dernier.

Une Ordonnance du 7 Mai autorise M. René-

François Aureglia à porter la médaille de Ste Helene qui lui a été décernée par S. M. l'Empereur des Français.

La convocation suivante vient d'être adressée aux créanciers de la faillite de la Société anonyme des Bains de Monaco.

Les créanciers de la Société anonyme des Bains de Monaco, sont convoqués pour le vingt-quatre courant mois, dix heures du matin, en la Chambre du Conseil du Tribunal Supérieur, séant en la dite Ville, à l'effet de procéder à la formation de la liste des Syndics provisoires de la faillite de la même Société, conformément aux Articles 458 et 462, du Code de Commerce.

Monaco, le 12 Mai, 1859

Signé A. Barelli
Juge-Commissaire.

Des bâtiments à vapeur de tout rang continuent à passer matin et soir en vue de Monaco.

Dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, le yacht la *Reine Hortense*, qui conduisait à Gênes l'Empereur et sa suite, a doublé la pointe de la ville à deux heures du matin. La frégate à vapeur le *Magellan*, le bâtiment mixte *Ariège* et le *Vauban* escortaient le navire impérial.

Les feux de l'escadrille se dirigeant vers Gênes ont rapidement disparu derrière la Bordighera.

Voici des renseignements sur les dates de passage de la cavalerie de la garde impériale qui se dirige vers Gênes.

Partent de Nice; le 16, les chasseurs, le 17, les guides; le 18, les dragons; le 19, les lanciers (le 20, séjour de ce régiment à Menton) le 21, le 1^{er} cuirassiers; le 22, le 2^e cuirassiers.

La dernière étape de ces régiments en France est Antibes. Les étapes de Nice à Gênes sont Menton, San-Remo, Oneille, Alassio, Finale, Savone, Voltri.

Le *Diritto* nous fournit les renseignements suivants sur la convention passée entre le Gouvernement sarde et une compagnie anglaise pour la concession du chemin de fer de Voltri à Savone.

MM. Vallkstiaff et Peto s'obligent à construire la ligne à leurs frais dans le délai de trois ans.

L'Etat de son côté, s'oblige à l'exploiter moyennant le prix de cinquante pour cent de produit brut.

Les concessionnaires ont la faculté de recevoir gratuitement des communes ou des provinces les terrains qu'ils occuperont dans chacune d'elles, ou bien un subside équivalent à défaut de se décharger de leurs obligations et abandonner la concession.

Ils auront en outre la préséance pour la continuation de la ligne du littoral pendant dix ans.

Ces premiers travaux assurent ceux de la ligne projetée jusqu'à Nice et qui reliée ensuite avec le chemin de fer de Toulon au Var déjà commencé, complètera le circuit de Paris à Gênes par la France, la Suisse et l'Italie.

Les travaux vont donc marcher à la fois aux deux extrémités de la ligne de Toulon à Nice et de Nice à Gênes.

On sait que dans le tracé projeté, cette ligne

passera à deux pas de Monaco, au dessus des jardins de la Condamine, à une encablure de son port; le pays doit donc attendre de grands avantages de son exécution, tant au point de vue de son commerce qu'à celui du mouvement des étrangers attirés par son climat exceptionnel.

La fleur d'oranger se vend au prix de 50 centimes le kilo, l'aigre, et de 25 centimes la douce.

NOUVELLES

De la Littérature et des Arts.

M. ALEXANDRE DE HUMBOLDT.

En ce moment où justement absorbée par les événements d'Italie, la grande presse ne prête qu'une attention distraite aux faits du monde scientifique et littéraire, il est de notre devoir d'abriter au milieu du calme où nous vivons, les regrets unanimes qu'elle se fût empressée d'accorder en toute autre circonstance à une illustre mort.

M. Alexandre de Humboldt s'est éteint à Berlin le 3 mai dans sa 90^{me} année. C'était une grande âme en même temps qu'un grand génie, et sa mort est pour l'Europe, aussi bien que pour la Prusse, et pour la France, sa seconde patrie, un deuil national. On ne saurait imaginer parmi les monuments de l'intelligence humaine, rien au delà de son immense ouvrage sur le Cosmos. C'est à Paris qui fit le cours sur l'ensemble des connaissances humaines qui devait plus tard en être le point de départ. Il est mort avec la douce satisfaction d'avoir, dans ses dernières années, mené à bonne fin l'ensemble des recherches qui s'y rattachaient. Comme toutes les organisations d'élite, il appartenait aux idées libérales et les a servies jusqu'au dernier moment.

Il est mort avec toute son intelligence, entre les bras de sa nièce, M^{me} de Bulow née de Humboldt, femme du ministre, et du général d'Hedemann son ami de 50 ans. La France a voulu la première saluer la gloire de sa tombe, un décret de l'Empereur vient de décider l'érection de sa statue dans la galerie du palais de Versailles.

ANIEL

(Imité de l'antique.)

Aniel baigne ses pieds, pensive
Au bord d'un paisible ruisseau;
Un cygne, amant de cette rive,
Lui dit: pourquoi troubles-tu l'eau?

Aniel, l'œil de larmes humide:
— Sois sans crainte, l'onde saura
Redevenir bientôt limpide,
Et le ciel s'y reflètera....

Ah! C'était sous l'épais feuillage,
Quand, le front vers le mien penché,
Le jeune Erinn, sur mon visage
Tenait son regard attaché,

C'était alors qu'il fallait dire;
Ne trouble pas le cœur d'Aniel;
Cœur troublé qui d'amour soupire
Ne peut plus réfléchir le ciel!

BULLETIN D'ITALIE

TURIN. — Le duc de Chartres est sorti de l'Académie militaire avec le rang de sous-lieutenant dans un régiment de cavalerie de ligne.

Une dépêche des princes d'Orléans vient de le rappeler en Angleterre.

* *

ROME. — Le chemin de fer de Civita-Vecchia est en activité.

* *

Une note remise par le Cardinal Antonelli à M. de Grammont annonce à la France l'intention du Gouvernement du St-Siège de garder la neutralité la plus complète.

* *

La congrégation de l'Index a prohibé l'Amour de Michelet; le livre de Job, traduit par Ernest Renan, de l'Institut; le Dictionnaire des Conciles par Alletz, et plusieurs autres livres allemands et italiens, un entré autres sur la Théandrie de la Vierge-Marie dont l'auteurs s'est soumis et a réprouvé son œuvre.

* *

— Il reste toujours quelque chose du préjugé d'après lequel les israélites célébreraient leurs pâques en faisant leur pain azyme avec le sang d'un enfant chrétien. Les pâques des juifs tombant cette année le mercredi saint, une vive irritation s'est manifestée dans les basses classes contre le Ghetto. Le général de Goyon a dû établir un poste en permanence sur la place des Ecoles.

* *

Une dépêche télégraphique expédiée de Londres rappelle de Rome le jeune Prince de Galles

* *

NAPLES. — En apprenant l'état de l'Italie, le roi de Naples à qui son état désespéré l'avait fait cacher jusqu'ici, a reçu une commotion funeste. Il s'occupe activement néanmoins de régler les affaires du royaume.

Les éruptions du Vésuve continuent. La montagne de Somma, éteinte depuis des siècles, vient de se rouvrir, et le volcan bicéphale fume le jour et lance des flammes la nuit par ses deux têtes.

* *

DEUX-SICILES. — Le Gouvernement a fait notifier par ses agents, auprès des cours européennes, que S. M. Napolitaine voulait garder la plus stricte neutralité envers toutes les puissances pendant les complications actuelles.

L'Annuario Statistico Italiano donne sur l'Italie les renseignements suivants, qui offrent de l'intérêt dans les circonstances actuelles :

La population de l'Italie n'est pas moindre de 27,107,139 habitants. Cette population est divisée en quinze circonscriptions : huit comprenant 19,913,304 sont soumises à des gouvernements italiens; sept avec une population de 7,193,743, obéissent à des gouvernements étrangers.

Il y a en Italie 110 provinces et 10,012 communes. C'est un des pays où se rencontrent le plus de grandes villes; dix-neuf de ces villes ont

plus de 50,000 habitants, huit autres villes dépassent 100,000; ce sont : Rome, Naples, Palerme, Venise, Florence, Milan, Gènes et Turin. La presque totalité des habitants professent la religion catholique, le nombre de ceux qui appartiennent à d'autres cultes chrétiens n'est que de 36,676 et celui des juifs de 41,497. Sur plusieurs points, l'accroissement de la population sera doublé en soixante-treize ans.

Il y a en Italie 236 évêchés, on n'en compte que 535 dans toute l'Europe. On compte 1 évêque pour 40,000 âmes dans les Etats romains. En Sicile, le pays du monde entier peut être où le clergé est le plus nombreux; il se trouve 33,266 prêtres, religieux et religieuses, c'est à dire 1 sur 69 habitants.

Il se publie en Italie près de 300 journaux; les états sardes en comptent 117.

Les Etats sardes possèdent le cinquième environ de la population d'Italie.

**ESQUISSE TOPOGRAPHIQUE
DU THEATRE DE LA GUERRE.**

Le pays est enclavé au sud, à l'ouest et au nord, par la grande chaîne des Alpes et de leurs ramifications.

Elles forment un vaste demi-cercle depuis le col de Cadibone, au nord-ouest de Gènes, où elles se soudent à la chaîne des Apennins, traversant toute la péninsule italique. Depuis Savone, elles s'étendent, sous les dénominations d'Alpes Maritimes, jusqu'au Monte-Viso; de Cotiennes jusqu'au Mont-Cenis; d'Alpes Grées jusqu'au Mont-Blanc, et enfin d'Alpes Pennines jusqu'au Saint-Gothard. Ces montagnes s'élèvent avec une très-forte inclinaison du côté du Piémont, tandis qu'elles s'étagent moins abruptes vers la France.

Les Apennins, envoyant au nord du Golfe de Gènes quelques ramifications, forment avec les contreforts des Alpes, une espèce de promontoire qui s'avance presque au centre du Piémont et que contourne le Pô dans toute sa longueur. La belle et fertile vallée traversée par ce fleuve est assez large dans son cours supérieur entre Turin et les Alpes; elle se rétrécit près de la ligne de la Doire-Baltée, entre Ivree et Chivasso, pour s'ouvrir ensuite dans la vaste et fertile plaine de Lombardie. Les principaux affluents du Pô en Piémont sont, sur la rive gauche, le Clusone, la Doria-Riparia, qui se jette dans le Pô à Turin, la Stura, descendant du Monte-Viso, la Doire-Baltée avec la petite place d'Ivree, clef de la route de Milan à Turin, la Sesia venant du Monte-Rosa et finissant à quelques kilomètres de Casale, et enfin le Tessin, par lequel s'écoule le lac Majeur et qui forme la limite contre la Lombardie autrichienne. Le principal affluent de droite est le Tanaro qui, traversant les contreforts à la jonction des Alpes Maritimes et des Apennins, passe à Alexandrie, et se jette dans le Pô à quelques kilomètres au-dessous de cette place importante.

Cette dernière rivière présente un spectacle très-singulier: les terres végétales et les graviers entraînés par les torrents qui descendent des montagnes exhausent constamment son lit et menacent ainsi les contrées qu'elle parcourt d'un débordement. Pour se garantir contre ce danger, les riverains ont partout endigué le Pô, et ces digues s'élèvent à mesure que le lit du fleuve se remplit davantage, au point qu'au-

jourd'hui il y a des endroits où le Pô roule ses eaux à la hauteur des clochers voisins.

Si l'on ajoute à cela qu'il est presque partout longé par des canaux latéraux de dérivation et que les eaux qui filtrent à travers les digues rendent ses bords très-marécageux, on comprendra toute l'importance de ce fleuve pour les armées belligérantes.

Des routes superbes ont remplacé aujourd'hui les sentiers par lesquels les intrépides soldats de la France, sous la conduite de leur chef immortel, ont dû gravir les Alpts il y a un demi-siècle.

C'est, à commencer du littoral de la Méditerranée, le chemin de la Corniche qui longe le golfe de Gènes dans toute sa longueur, et envoie des embranchements, par le col de Tende, à Turin, et par le passage de la Bochetta, à Alexandrie. Ensuite la route du Mont-Genève, de Briançon à Suse et Turin; celle du Mont-Cenis, de Lyon par Chambéry à Suse; et la route qui, de Montmélian, conduit par le petit Saint-Bernard dans la vallée d'Aoste.

Les chemins qui mènent de la Lombardie dans le Piémont sont : la route qui de l'intérieur de l'Autriche conduit par Vérone à Milan, traverse le Tessin à Buffalora, passe à Novare et Verceil, pour aboutir à Turin. Elle se bifurque près de Brescia, et la branche septentrionale longe les pointes méridionales des lacs de Garda, d'Isco, de Como et du lac Majeur, où elle franchit le Tessin à sa sortie de ce lac, conduisant par Biella et Ivree sur la Doire-Baltée. Nous mentionnerons encore la grande route qui, partant de Rimini sur l'Adriatique et longeant le pied des Apennins en traversant les duchés de Modène et de Parme, atteint la place de Plaisance que les Autrichiens ont mis tant de soin à fortifier, car la possession de cette place, au débouché du défilé de la Stradella, leur assure une libre communication avec les deux rives du Pô.

Le système des chemins de fer piémontais converge vers deux centres : Turin et Alexandrie. De la capitale il s'étend à l'Ouest jusqu'à Suse, au pied du Mont-Cenis, pour reprendre de l'autre côté près de Saint-Jean de Maurienne d'où il se relie par Chambéry, en Savoie, avec le grand chemin français de la Méditerranée. A l'est, la voie ferrée atteint par Verceil et Novare la grande ligne de la Lombardie, qu'elle devait rejoindre par le pont de Buffalora, sur le Tessin. C'est ce pont que les Piémontais, en se retirant, viennent de brûler. La ligne qui, de la capitale conduit à Gènes, passe par Alexandrie : elle est donc fortement protégée par cette place dont elle augmente encore l'importance stratégique.

Alexandrie est reliée à la grande ligne de la Lombardie par des embranchements qui se dirigent sur Verceil et Novare. Un autre tronçon, destiné à relier la rive droite du Pô au système piémontais, ne va que jusqu'à Stradella.

De toutes les places fortes, telles que Ivree, Gènes et Alexandrie, il n'y a que les deux derniers qui aient de l'importance; toutes les autres ne sauraient offrir de résistance sérieuse. L'Autriche préparant de longue main sa domination en Italie avait obtenu qu'Alexandrie fut démantelée, car c'était la seule position stratégique qui pût être opposée à celle de Vérone et de Mantoue. Gènes, que la belle défense de Masséna rendit à jamais célèbre, jouera un rôle important dans la lutte actuelle, comme base d'opération pour l'armée française.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 6 Avril au 12 Mai 1859.

NICE, b. *Ste-Thérèse*, c. Médecin A., m. d.
 ST-RAPHAEL, b. *St-Antoine*, c. Médecin A., v.
 ST-TROPEZ, b. *Conception*, c. Niale J-B., vin.
 TOULON, b. *Miséricorde*, c. Marcenaro, vin.
 ST-RÈME, b. *Miséricorde*, c. Gazollo L., briq.
 MARSEILLE, b. *St-André*, c. Laurenzi P., vin.
 MENTON, b. *Annonciation*, c. Vincent Th., m.
 NICE, b. *St-Joseph*, c. Bregliano, m. d.

Départs du 6 au 12 Avril

ST-RAPHAEL, b. *St-Antoine*, c. Médecin A.,
 en lest.
 TOULON, b. *St-Joseph*, c. Delpiano J., en lest,
 ID., b. *Ste-Thérèse*, c. Médecin A., en lest,
 VINTIMILLE, b. *Conception*, c. Viale J-B. vin.
 GÈNES, b. *Miséricorde*, c. Marcenaro, vin.
 ST-RÈME, b. *Miséricorde*, c. Gazolle L., briq.
 VINTIMILLE, b. *St-André*, c. Laurenzi P. vin.
 NICE, b. *Annonciation*, c. Vincent Th., m. d.
 ST-RÈME, b. *St-Joseph*, c. Bregliano, m. d.

ALBUM

du Comité de Nice et de la Principauté de Monaco
 par M^{lle} LEOPOLDINA BORZINO.

En vente au Bazar Mentonnais, rue St Michel,
 MENTON

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

du 8 au 14 Mai 1859

DATES	Thermom. Centigr.			ETAT atmos.	
	8 h.	2 h.	6 h.		
Mai	8	14 3	45 9	14 6	Beau
	9	13 2	43 9	13 7	Nuag.
	10	13 4	43 3	12 9	Pluie
	11	12 5	43 »	12 9	id.
	12	13 8	44 7	13 5	Nuag.
	13	14 4	44 9	14 «	Pluie
	14	14 »	44 6	14 4	id.

RESTAURANT NOGHÈS

Rue du Tribunal.

SERVICE A LA CARTE ET PENSIONS DEPUIS 50 FR.

GAËTAN BARRAL

COIFFEUR

LIBRAIRIE VATRICAN

Ouvrages divers—Papeterie de luxe et ordi-
 naire. Fourniture de bureau—Articles fantaisie
 Registres—Papier de musique, etc. etc.

Commission

6

ALPHONSE KARR.

LES GUÊPES

Une livraison de 32 pages chaque lundi

AVIS Les personnes qui désirent
 prendre des abonnements
 aux **GUÊPES**, revue philoso-
 phique et littéraire par Alphonse KARR,
 sont priées de s'adresser à M. P. Féraudy
 à l'imprimerie du journal.

Prix de l'abonnement :

Un mois (4 N^{os}) 3 Fr. Six mois . . . 15 F.
 Trois mois . . . 8 » Un an . . . 25 «

UN NUMÉRO 1 FRANC.

HOTEL

DES VOYAGEURS

tenu par

CLAUDE OLIVIER

Cet hôtel est situé dans la Rue de Lorraine,
 MONACO.

Tous les ouvrages Français et Etrangers
 dont il est envoyé deux exemplaires à la rédac-
 tion, sont annoncés dans le journal : -un article
 spécial leur est consacré s'il y a lieu.

Imp. L. Péleraux à Monaco (Principauté)

IMPRIMERIE LITHOGRAPHIE ET TAILLE-DOUCE

L. PELERAUX

SPÉCIALITÉ POUR LES ÉTIQUETTES EN COULEURS ET GAUFFRÉES

HOTEL DES ÉTRANGERS

TENU PAR

GAZIELLO ANGE

Cet hôtel, situé au bord de la mer, à deux pas de l'Établissement
 des Bains, offre à MM. les voyageurs les avantages d'une position mer-
 veilleusement abritée.

JARDINS D'ORANGERS ET DE CITRONNIERS

HOTEL

ET RESTAURANT

DES BAINS

Tenu par **MARIUS BOYER**

Les voyageurs qui visitent la petite ville de Monaco, sont invités à
 descendre chez Marius Boyer, cuisinier français, chez lequel ils trouve-
 ront bonne table et des logements confortables. Inutile de dire que les
 égards, les prévenances et la modération des prix sont à l'ordre du
 jour au *Restaurant des Bains* tenu par Marius Boyer.

GAZETTE des EAUX

REVUE GÉNÉRALE
DES BAINS DE L'EUROPE
 PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Eaux minérales. — Bains de mer. — Etablis-
 sements hydrothérapiques. — Hygiène. — Revues
 scientifiques. — Renseignements généraux. —
 Chronique des Eaux. — Revues artistiques. —
 Théâtres. — Concerts. — Festivals. — Voyages
 Excursions pittoresques. — Itinéraires

Six mois d'été 10 francs — Un an 15 francs.

Un numéro (en timbres-postes) 20 c.

Port en sus pour l'Etranger.

Bureau du Journal, rue Jacob, 30, Paris.

MEISSONNIER PÈRE ET FILS

Rue Saint-Férol, 73, Marseille.

**MAGASIN DE MUSIQUE
 ET D'INSTRUMENTS**

PIANOS de PARIS ORGUES MÉLODIUM

Fabrique de toiles à peindre,

APPRÊTS POUR FLEURS

[Maison à Paris et à Toulouse.]

Accord et Réparations de Pianos.

H. AUDA Accordeur des Pianos du
 Palais de S.A. S.

Rue Masséna, 46, — NICE.

APPARTEMENTS

MEUBLÉS

A louer au jour et au mois

M. FIEUX

MÉCANICIEN DENTISTE

de S. A. I. Madame la Grande Duchesse

STÉPHANIE DE BADE

Rue Paradis, 9, près le Jardin-Public, - NICE.